



## Le Mot du Maire

### Civisme, travaux, impôts, école, festivités

A la demande des riverains, dont un élu de la précédente équipe municipale, une régulation de la vitesse a été mise en place sur l'ex-route 37 reliant Chamblet et Commentry.

Cette réglementation était souhaitable pour sécuriser les riverains confrontés à des excès de vitesse parfois surréalistes.

Cette disposition a visiblement gêné certaines personnes non responsables, et par 3 fois depuis son installation des dégradations ont été commises générant des travaux de remise en état et bien sûr des coûts financiers dont nous nous passerions bien tant il reste à faire pour améliorer le cadre de vie de chacun d'entre nous. Pour cela, j'appelle à votre solidarité pour nous faire part de tous renseignements qui peuvent nous aider pour réduire les activités de ces inconscients.

Pour dissiper tout malentendu sur l'augmentation des impôts liés aux décisions du Conseil

Municipal de Chamblet depuis 2001, je vous communique cette évolution qui est contrôlable suivant les délibérations de ce même conseil.

#### De 2001 à 2008

Taxe d'habitation + 1,3 % / Foncier bâti + 1,3 %  
Foncier non bâti + 1,73 % / Taxe professionnelle 0 %  
*Toutes les autres variations des hausses ne sont pas du ressort de notre collectivité.*

Conformément à nos engagements, l'étude de l'aménagement du bourg et de ses hameaux suit son cours, puisque nous avons eu l'accord de partenariat du Conseil Général, et le bureau d'étude vient d'être désigné.

Pour le devenir du terrain de tennis nous allons organiser une réunion publique.

Les travaux de voirie ont été réalisés dans notre campagne et des travaux de réparation seront exécutés courant de ce mois, voire au plus tard en novembre.

La rentrée des classes s'est effectuée dans de bonnes conditions. L'équipe pédagogique, à une seule exception, suite à un retour de maternité, reste la même autour de son directeur M. BARLAND. Je leur souhaite une bonne année scolaire.

La fête de la Saint-Maurice a eu un vif succès. Bravo à toute l'équipe du Comité des Fêtes et à son président J.L. COSSIAUX.

Suite à la réunion des associations, le calendrier de chacune d'entre elles est bien garni. Notre commune pourra faire la fête pour que chacun retrouve son identité dans toute cette diversification.

Venez rejoindre ces associations qui ne demandent qu'à s'étoffer par la présence de bénévoles. La commission extra municipale s'est réunie pour la première fois, en présence de représentants des associations, du maire, de l'adjoint, de conseillers, afin de discuter de la vie de la commune, de projets communs et autres préoccupations.

**Chamblet bouge ! Chamblet va bien !**

**Alain CHANIER**

### RAPPEL IMPORTANT lié à la sécurité

#### Elagage d'arbres, taille des haies

Il est demandé à tous les propriétaires ou fermiers de bien vouloir respecter les obligations dans le domaine de l'entretien des haies le long des voies publiques en procédant à l'élagage des arbres et la taille de ces haies.

En effet, la législation stipule que les arbres, les branches et racines qui avancent sur le sol des voies départementales, communales et rurales, doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces dernières, à la diligence des propriétaires et fermiers.

Ces travaux doivent être exécutés le plus rapidement possible afin d'éviter des mesures toujours trop désagréables.

### Permis piétons

Les élèves de la classe de Mme Massias après avoir reçu un Kit piétons ont préparé leur Permis piéton.

La gendarmerie nationale a décidé d'être le partenaire de cette action de prévention du risque piéton chez l'enfant.

Le Permis piéton permet de matérialiser un engagement solennel grâce à des symboles forts : rôle du gendarme, parallèle avec le permis de conduire des adultes.

La remise solennelle du Permis piéton a été remise par les gendarmes Imbert Didier et Lacaux Fabrice à l'école et s'est terminée à la Mairie par les félicitations du Maire.



Ce permis permet de sensibiliser les enfants au risque piéton en les amenant à s'approprier un certain nombre de règles et de les responsabiliser dans leurs comportements quotidiens de circulation piétonne.

### Nettoyons la nature

Tous les élèves de l'école de Chamblet se sont réunis le vendredi 26 septembre rue de la Faucherelle pour effectuer une opération de nettoyage du village et un tri des déchets qui auront duré toute la matinée. Sponsorisés par



un grand distributeur qui leur avait fourni le matériel nécessaire à l'opération, les élèves, accompagnés de l'équipe de l'école et de parents volontaires, ont ainsi contribué au respect de l'environnement dans divers quartiers du village. L'opération devrait être renouvelée l'an prochain car les déchets ont la vie dure !

## L'essentiel des décisions municipales

### 27 juin 2008 Conseil Municipal

#### Elections des délégués et suppléants pour la désignation des grands électeurs

**Sont élus délégués :** Alain CHANIER et Michèle DUFFAULT au 1<sup>er</sup> tour et Jean-Luc COSSIAUX au 2<sup>e</sup> tour.

**Sont élus suppléants :** Valérie DAFFY, Claude BATISSE, Danielle GAGNEPAIN au 1<sup>er</sup> tour.

#### Lancement de la procédure de déclassement de la route de COMMENTRY (VC9)

Le maire informe l'assemblée que dans le cadre de la création de la ZAC de Magnier, l'aménageur souhaite que la route communale (VC9) soit incluse dans la ZAC de Magnier afin de procéder à son aménagement.

Pour cela, il y a lieu de procéder au déclassement du tronçon de cette voie (VC9) entre le chemin de Magnier à Malicorne et la limite de commune en direction de Commentry.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour le lancement de la procédure de déclassement de la route de Commentry (VC9) entre le chemin de Magnier à Malicorne et la limite de Chamblet, décide d'adresser une demande au Président de la Communauté de Communes de Commentry/Néris-les-Bains afin qu'il sollicite le Tribunal administratif pour la désignation d'un commissaire enquêteur, décide de faire réaliser un dossier d'enquête publique.

La Communauté de Communes de Commentry - Néris-les-Bains devra aménager une voie afin que les habitants des secteurs Les Marais, Les Thuelles, Les Terres Fortes puissent se rendre à Commentry.

#### Fermeture des cours de tennis

Le conseil municipal décide pour des raisons de sécurité de fermer les cours de tennis dans l'immédiat.

#### Travaux de voiries

Le Maire présente cinq devis établis pour des travaux de voirie sur le chemin de la Brosse, le chemin des Métenneries, le chemin du Bois de la Motte, le chemin du Buisson, le chemin des Creux du Poteau, le chemin de L'Étang, le chemin des Couardes et pour l'accès à l'étang.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise COLAS de Désertines qui est la moins disant et qui s'élève à la somme de 62 452.00 € HT et sollicite auprès du Conseil Général une subvention au titre de la voirie communale et rurale.

#### Travaux à l'étang communal

Le conseil municipal accepte le devis pour des travaux à effectuer à l'étang communal, de l'entreprise ALZIN de MALICORNE s'élevant à la somme de 5 140.00 € HT.

#### Travaux aux bâtiments communaux

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise AURICHE de Malicorne pour le changement de fenêtres à la salle de permanence administrative de la Mairie s'élevant à la somme de 1 677.20 € HT, le devis de MM NADOT et COQUELIN de Chamblet pour des travaux dans le bureau du Maire s'élevant à la somme de 1 700.75 € HT, accepte le devis de L'Eurl BALKO de Néris-les-Bains s'élevant à la somme de 616.00 € HT pour une rehausse sortie de toiture à l'école maternelle et sollicite une subvention auprès du conseil Général au titre des bâtiments communaux.

#### Achat de mobilier pour le bureau du Maire

Du mobilier de bureau va être acheté pour un montant de 2 600.00 € TTC.

#### Bac de ramassage pour tracteur Kubota

Le conseil municipal accepte le devis de ESPACE EMERAUDE de Montluçon pour remplacer le bac de ramassage du tracteur tondeuse Kubota s'élevant à la somme de 3 200.00 € HT.

#### Plaque salle des aînés

Le conseil municipal accepte le devis établi par la Marbrerie ANDRE de Montluçon s'élevant à la somme de 156.60 € HT pour la plaque qui sera posée à la salle du Club des Aînés avec la gravure suivante :

**Salle André ROUX**

**Fondateur du Club des Aînés 1978  
Maire de CHAMBLET - 1983-2001**

#### Tarif ticket de cantine scolaire

Le conseil municipal fixe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008 le prix du ticket de cantine scolaire à 1.80 €, pour tous les enfants des écoles de CHAMBLET et à 2.52 €. Le prix du ticket des professeurs des écoles rentrant dans le cadre des subventions du Service Social du Rectorat.

#### Tarif ticket de garderie

Le conseil municipal fixe le prix du ticket de garderie pour le soir à 2.40 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008. Le prix du ticket du matin reste inchangé à 1.60 €.

#### Transport piscine

Le conseil municipal sollicite auprès du Conseil Général une SUBVENTION pour l'aider à financer les frais de transport des élèves de l'école de CHAMBLET au Centre Aqualudique de Montluçon qui s'élèvent à la somme de 1120.00 € pour l'année scolaire 2007-2008.

### 27 juillet 2008 Conseil Municipal

#### Etude de rejet de la lagune

Le conseil municipal accepte l'offre d'IMPACT CONSEIL de CHATELUS-LE-MARCHEIX, Creuse, s'élevant à la somme de 5 610.00 € HT et sollicite une subvention auprès du Conseil Général et auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

#### Indemnité de conseil aux comptables du trésor

Le conseil municipal accorde l'indemnité de conseil à Mme Anne-Marie CHATILLON, comptable du Trésor de Commentry, pour l'année 2008 et les suivantes.

#### Achat de bureau

Le Maire présente des devis pour le changement de mobilier dans le bureau du Maire.

Le conseil municipal décide d'effectuer cet achat et accepte le devis de Dactyl Buro de Bourges s'élevant à la somme de 1 992.00 € HT.

#### Modification installation électrique

Le Maire présente un devis pour la modification de l'installation électrique dans le bureau du Maire.

Le conseil municipal décide d'effectuer ces travaux et accepte le devis de l'entreprise CENTRELEC de MONTLUÇON s'élevant à la somme de 2 390.00 € HT.

#### Achat de panneaux de signalisation

Le Maire présente des devis pour l'installation de panneaux de signalisation à divers endroits de la commune.

Le conseil municipal accepte le devis de Mic Signaloc de Cournon-d'Auvergne s'élevant à la somme de 728.80 € HT qui sera mandaté en investissement.

## Informations

#### Portage de repas à domicile

La Communauté de Communes propose un service de portage de repas destiné aux personnes de 60 ans et plus et aux personnes handicapées et accidentées sur présentation d'un certificat médical.

Les repas sont livrés froids et préparés sous couvert d'une diététicienne par la société SOGIREST. Ils sont composés parmi un large choix d'une entrée, un plat du jour, un fromage, un dessert, et un potage pour le dîner. Il est également possible de choisir un menu correspondant à

un régime particulier : sans sel, sans sauce, diabétique. Les aliments peuvent également être pré-découpés. Tout cela concourt à proposer des repas équilibrés et variés, adaptés aux régimes alimentaires et ce, tous les jours de la semaine.

Le contrat avec la SOGIREST ayant été renouvelé, le prix du repas s'élève désormais à 6,80 € pour le bénéficiaire.

**Pour tout renseignement sur le service et les inscriptions, s'adresser au siège de la Communauté de Communes au 04 70 09 70 20 ou dans votre mairie.**





## Ouverture de la Médiathèque à Chamblet

Le 1<sup>er</sup> octobre **Mayling STEINER** a procédé à l'ouverture de la Médiathèque Intercommunale pour accomplir les tâches incombant à son fonctionnement :

- Acquisitions des collections,
- Informatisation des documents en vue de leur emprunt,
- Equipement des livres,
- Assurer le rangement et la mise en valeur des collections,
- Accueillir et renseigner le public,
- Effectuer les inscriptions, prêts, réservations et retours de documents,
- Elaboration et mise en œuvre des actions culturelles,
- Réalisation de plaquettes de communication.



Constatant le temps pris, en moyenne, pour la mise en circulation d'un livre, environ 45 minutes de la création de sa cotation à son informatisation, la Médiathèque souhaite faire appel à des personnes bénévoles. Chargés d'épauler la responsable, les bénévoles se voient confier différentes tâches :

### Au public :

- Prêts, Retours, Inscriptions, Rangement, Renseignement du public...

### En interne :

- Equipement (tampons, renfort, code-barres, pochettes, couvertures, étiquettes), Classement du fonds, Animations dans le cadre du fonctionnement ordinaire de la médiathèque.

### Horaires d'ouverture

- Mercredi : 10h à 12h et 16h à 19h
- Jeudi : 15h à 18h
- Samedi : 10h à 12h

## Infos municipales

### Un parc éolien à Chamblet ?

L'article du journal "LA MONTAGNE" du 6 août dernier pouvait laisser croire que l'étude d'un parc éolien était d'actualité dans notre commune. Bien sur il n'en est rien, il s'agissait d'une information de la Communauté de Commune concernant la définition d'une zone de développement intercommunale.

## Mouvements de personnel dans la commune



**Sandrine WEISE**, 35 ans, habite à "billard" et travaille pour notre commune depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Ses activités :

Accueil et garde des enfants, surveillance à la cantine et diverses tâches d'entretien. Elle aime le jardinage, les fleurs et la musique.

**Sophie COURTY**, habite Montluçon et travaille à la mairie depuis le 2 octobre. Elle occupe un poste d'adjoint administratif. Elle aime l'infographie, l'Internet, et découvrir de nouveaux sites.



## Les travaux de réfection des chemins

Ils ont été menés de bon train au mois d'août à CHAMBLET : chemin des Couardes, chemin des Métenneries, chemin du Bois de la Motte, chemin du Buisson, chemin de la Brosse, chemin des Creux du Poteau, chemin de l'étang, accès à l'étang.



Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS.

## L'agenda du trimestre

### - Rencontre avec les habitants :

Les élus iront à la rencontre des habitants des Terres Fortes, des Marais, de la rue des Thuelles le samedi 8 novembre à 10h00.

Cette rencontre aura lieu au carrefour de la rue des Thuelles et des Terres Fortes.

### - Cérémonie du 11 novembre 2008

Elle aura lieu à 11h30 au monument aux morts avec les anciens combattants et les enfants des écoles.

### - Réception des nouveaux habitants de Chamblet.

Elle aura lieu le 12 décembre à 18h à la mairie. Les nouveaux habitants sont toujours invités à se faire connaître en mairie.

## Le bureau du Maire a fait "peau neuve"

En effet, c'est **Dominique NADOT** qui a réalisé ce travail pour la deuxième fois.

En effet, il y a 25 ans, travaillant pour un artisan bien connu de notre commune Jean JEDRASIAK, il avait participé à la réfection de bureau. Le temps passe vite...



## Communauté de Communes COMMENTRY / NERIS

### Accueil de loisirs intercommunal

Le futur Accueil de Loisirs Intercommunal devrait ouvrir ses portes au cours du premier semestre 2009.

Ce dernier qui sera situé Route des Ferrières à Nérès-les-Bains (à proximité du bois de l'Agora), pourra accueillir 160 enfants âgés de 3 à 14 ans habitant au sein de la Communauté de Communes.

Il accueillera les enfants les mercredis (toute la journée) et pendant les vacances scolaires (sauf Noël), et sera également habilité à recevoir les mini-camps.

En terme de bâti, la structure sera composée de "maisons", qui correspondent à des fonctions différentes :

La maison "restauration", La maison "personnel", La maison "technique", La maison des "tout petits" (3-6 ans), La maison des "grands" (12-14 ans), a maison des "moyens" (6-12 ans), et mini camp. Le coût de l'opération qui s'élève à 1 575 000 € H.T. (hors équipement) a bénéficié du concours financier de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales. Le montant total des

subventions représente 792 128,20 €. **Soit, un taux de subventionnement de 50,3 % sur le coût total de l'opération.**

Parallèlement à la construction, ce projet implique un transfert de charges (et notamment de personnel) par rapport aux deux Accueils de Loisirs encore existants, à Commentry et Nérès-les-Bains, afin de ne créer plus qu'une seule et unique structure intercommunale. La compétence Accueil de Loisirs qui incombera désormais à la Communauté de Communes sera effective à l'issue de la construction.

## Vie associative et locale

### Commission association

Cette commission s'est réunie pour la première fois le 25 septembre dernier.  
Sa composition officielle :

B. Jardoux, R. Buissonnier, C. Lozano, P. Thuelin, P. Martinez, R. Limoges, A. Roux, C. Letheuf, D. Nuret, E. Lobjois pour les associations et A. Chanier, C. Luneau, C. Batisse, J.P. Michard pour la municipalité.

L'ordre du jour était le suivant :

- présentation et établissement du calendrier annuel des activités 2008-2009 (utilisation des installations municipales),
- informations des membres sur les projets municipaux d'actualité,
- projet de reconnaissance de membres méritants de la commune,
- projet d'organisation d'une manifestation inter associations en 2009.

### L'étoile sportive Chamblétoise (version 2008-2009)

Une nouvelle saison débute avec un effectif en hausse, le club comprend :

- 53 licenciés seniors et dirigeants,
- 42 débutants de - de 18 ans

L'équipe A évolue en promotion de District et l'équipe B en 3<sup>e</sup> division.

Les jeunes (en entente avec Commentry, Villefranche, Bézenet, Doyet, Malicorne) continuent leur progression dans leurs championnats respectifs.

Avec l'arrivée de nouveaux jeunes débutants, nous allons engager une ou deux équipes sous les couleurs du club.

La trésorerie reste équilibrée, mais nous avons eu des difficultés pour commencer la saison, car il faut 1600 € (licences, ligue, district), plus les équipements (chaussettes, pharmacie, etc...) et les frais d'arbitrage qui s'élève à plus de 90 € par dimanche.

Les ressources pour financer ces dépenses sont : La subvention municipale de 300 €, les cotisations des joueurs, les repas, le loto, et les calendriers que nous vous proposons en fin d'année. Nous vous remercions par avance pour l'accueil réservé aux personnes qui vont venir vous les proposer.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

#### Dates à retenir :

Le 6 décembre : arbre de Noël (moules, frites), le 28 février loto, le 7 juin repas foot pêche, le 12 juillet barbecue.

## Les Rythmés

Le club de gymnastique des Rythmés vous informe de l'horaire des cours de gymnastique d'entretien à savoir :

- tous les mardis de 19h30 à 20h30 (possibilité de participer à deux cours gratuitement).

### Le soleil avec le Comité des Fêtes

Après la réussite de la fête du bœuf et un repos bien mérité pour l'ensemble des personnes qui nous permettent de réaliser cette magnifique journée, et qui contribue à faire connaître notre commune, le soleil nous a encore accompagné tout le long du Week-End pour la Fête Patronale de la Saint Maurice.

Le samedi après-midi après le traditionnel concours de pétanques pour les adultes qui a réuni une vingtaine d'équipes, nous avons organisé pour la première fois un concours de pétanques destiné aux enfants de la commune, mais malheureusement très peu d'enfants ont répondu à notre appel.

Nous tenons à remercier le directeur de l'école et les institutrices qui ont distribué au nom du Comité des Fêtes les tickets de manège aux enfants.

Le dimanche, jour de la brocante, 203 exposants ont répondu à notre appel, une foule très importante tout au long de la journée a déambulé, chiné à travers les exposants pour trouver la bonne affaire, recherches agrémentées par l'accompagnement musical de Jeannot et son orgue de barbarie et par les Sonneurs du Rallie de Landier.



Tout le long de la journée, visiteurs et exposants pouvaient se rafraîchir et se ravitailler auprès de notre buvette où ils étaient accueillis avec le sourire par les bénévoles qui étaient sur le terrain dès les premières de la matinée. Nous remercions particulièrement Mme Gisèle Camus qui a organisé, au nom du Comité des Fêtes, une exposition d'art. Nos remerciements vont aussi également aux artistes qui ont mis à notre disposition leurs œuvres que les nombreux visiteurs ont pu apprécier.

En tant que président du Comité des Fêtes je tiens à remercier toutes les personnes adhérentes et bénévoles qui ont participé à la réussite de ce Week End et à l'ensemble des manifestations tout le long de l'année.

#### UN GRAND MERCI A VOUS TOUS.

Le vendredi 17 octobre 2008 l'Assemblée Générale se tiendra à 19h à la salle polyvalente de Chamblet, nous comptons sur votre

présence car Le Comité des Fêtes a toujours besoin de personnes de bonne volonté et des idées qui nous permettent de faire connaître le nom de CHAMBLET.

Notre prochaine manifestation est prévue le samedi 29 novembre 2008, la soirée CHOU-CROUTE avec l'ambiance des années 70.

Vous pouvez suivre l'actualité de votre Comité des Fêtes sur son BLOG : **COMITE des FÊTES DE CHAMBLET.**

## Amicale Laïque



L'Amicale Laïque s'est réunie en Assemblée Générale le 24 septembre en présence de Mr Le Maire et de l'adjoint aux associations. Le bilan moral et financier a été présenté et approuvé. Le bureau a connu quelques modifications suite à la démission du Trésorier et se compose comme suit :

Présidente : Nathalie DANIELO

1<sup>er</sup> vice président : Bruno VESQUE

2<sup>e</sup> vice président : Robert GOUJAN

Secrétaire : Nathalie FAUVEL

Secrétaire adjointe : Cécile LOZANO

Trésorier : Mikaël RAY

Trésorier adjoint : Anne Cécile SEMELAGNE

L'Amicale est satisfaite de la réussite de ses différentes manifestations réalisées cette année. Elles ont permis une fois de plus d'apporter son aide à l'école en finançant la piscine pour les primaires et le voyage de fin d'année pour les tout-petits. Un don de 670 € a été remis à Mr BARLAND afin de soutenir leur coopérative scolaire.

## Calendrier des manifestations du trimestre

- **17 octobre** : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

- **19 octobre** : Repas des Amis de Saint Maurice

- **11 novembre** : Commémoration Armistice du 11 novembre 1918

- **29 novembre** : Soirée choucroute du Comité des Fêtes

- **6 décembre** : Arbre de Noël Etoile sportive Chamblétoise

- **18 décembre** : Spectacle de Noël des écoles

- **19 décembre** : Repas de Noël des écoles

- **3 janvier** : Galette des rois de l'Etoile sportive Chamblétoise

- **7 janvier** : Concours de belotte du club des Aînés Ruraux

- **18 janvier** : Repas communal des Aînés

- **24 janvier** : Soirée du Comité des Fêtes

